

CLUB DES 100 SPORT HANDICAP SIERRE

En adhérant au club des 100, vous vous engagez à verser annuellement un montant de CHF 100.- Vous pourrez participer à l'assemblée générale ainsi qu'à la fête de Noël et recevrez les informations du club 3 fois par an, par le biais d'un feuillet info.

Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

.....

.....

.....

Email :

Je m'engage à soutenir moralement et financièrement Sport Handicap Sierre par un versement annuel de CHF 100.- (cent), selon les statuts du Club des 100.

Sierre, le : Signature :

Montant à payer sur le compte :

Sport Handicap Sierre
Raiffeisen de Sierre et région
CCP 19-5683-3

IBAN CH45 8059 8000 0228 5630 1

membre de